

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DES BUDGETS ANNEXES 2021 DE LA CCPV

BUDGET ANNEXE 2021 DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les dépenses et recettes liées au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) font l'objet d'un budget annexe voté chaque année par la Communauté de Communes.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	65 401,66€	65 401,66€
Investissement	165 669,40€	165 669,40€
TOTAL	231 071,06€	231 071,06€

1. Section de fonctionnement

a. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées en autre :

- D'un virement à la section d'investissement de **622,43€**
- Des charges à caractère général de **17 061,50€**
- Des charges de personnel de **46 520,16€** comprenant le salaire du technicien du service et un forfait de 13 600,00€ pour la mise à disposition du personnel administratif.
Il est ainsi proposé un reversement de 13 600,00€ du budget annexe SPANC vers le budget général de la CCPV pour la partie salariale du personnel administratif.
- De l'amortissement de matériel pour **751,00€**
- D'une dotation aux provisions sur les impayés de **446,57€**

Le montant total des dépenses de fonctionnement du BP 2021 s'élève donc à **65 401,66€**.

b. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont constituées en autre :

- Du résultat de fonctionnement reporté **2 228,66€**
- Des redevances d'assainissement non collectif de **59 950,00€**
- Des frais de gestion appliqués sur les dossiers d'étude et de réhabilitation : **2 500,00€**
- D'une ré-imputation de **723,00€** correspondant à l'achat matériel spécifique lié au COVID-19.

Le montant total des recettes de fonctionnement du BP 2021 s'élève donc à **65 401,66€**.

2. Section d'Investissement

a. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont constituées :

- Du déficit antérieur reporté de **15 281,40€**
- De l'acquisition de matériel spécifique en assainissement non collectif pour **800,00€**
- Des études de conception pour la réhabilitation des ANC sur le Pays de Valois, pour un montant total de **16 038,00€**
- Des études et des travaux de réhabilitations des assainissements non collectifs (ANC) :
 - Sur la commune d'ETAVIGNY (versement des subventions aux particuliers) pour un montant total de **50 750,00€**
 - Sur la commune de BOUILLANCY (études et travaux) pour un montant de **82 800,00€**

Le montant total des dépenses d'investissement du BP 2020 s'élève donc à **165 669,40€**.

b. Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées :

- Du virement de la section de fonctionnement de **622,43€**
- Du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée de **132,23€**
- Des réhabilitations d'assainissement non collectif (Agence de l'Eau, Conseil Départemental de l'Oise et particuliers) :
 - Sur la commune de MAREUIL SUR OURCQ pour un montant total de **583,54€**,
 - Une ré-imputation de frais d'annonce pour un montant de **108€**,
 - Sur la commune d'ETAVIGNY pour un montant total de **67 070,20€**
 - Sur la commune de BOUILLANCY pour un montant total de **82 902,00€**
- Des études de conception pour la réhabilitation des ANC sur le Pays de Valois, pour un montant total de **13 500,00€**
- De l'amortissement de matériel pour **751,00€**

Le montant total des recettes d'investissement du BP 2021 s'élève à **165 669,40€**.

DETAILS DU BUDGET ANNEXE DU SPANC
BUDGET PRIMITIF 2021
Service Public d'Assainissement Non Collectif

Dépenses

Fonctionnement		BP 2021
023	Virement à la section invest	622,43 €
6063	Fournitures petit équipement	200,00 €
6068	Autres matières et fournitures (vêtements de travail)	900,00 €
611	Sous-Traitance générale	10 525,50 €
61551	Entretien Matériel roulant	500,00 €
618	Divers (abonnement au "spanc info")	100,00 €
6231	Annonces et insertions	108,00 €
6251	Voyage et déplacement	100,00 €
6256	Missions (repas, hôtel)	200,00 €
6287	Remboursement de frais	4 428,00 €
Total Chap 011 Ch à caractère général		17 061,50 €
6215	Personnel affecté par la collectivité	13 600,00 €
6331	Versement de transport	178,00 €
6332	Cotisations versées au FNAL	110,04 €
6338	Autres impôts, taxes et versements/rému	86,02 €
6411	Rémunérations	22 008,00 €
6451	Cotisations à l'Urssaf	6 646,77 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	1 287,47 €
6454	Cotisations aux Assedics	891,32 €
6458	Cotisations Autres Org. Sociaux	778,88 €
6488	Autres charges de personnel (titres resto)	957,80 €
Total Chap 012 Ch de personnel		46 520,16 €
6811	Amortissement matériel	751,00 €
Total Chap 042 Opé d'ordre transfert entre sections		751,00 €
6815	Dot aux provisions pour R&C d'exploitation	446,57 €
Total Chap 68 Dotations aux amts, aux dépréciat° et aux provisions		446,57 €
Total Dépenses de Fonctionnement		65 401,66 €

Dépenses

Investissement		BP 2021
001	Déficit antérieur reporté	15 281,40 €
21562	Matériel spécifique ANC	800,00 €
Total Chap 21 Immobilisations corporelles		800,00 €
45812	Dépenses études réhab groupées Valois	18 038,00 €
45814	Dépenses Réhab Etavigny	50 750,00 €
45815	Dépenses Réhab Bouillancy	82 800,00 €
Total Chap 45 Comptabilités Dist. Rattachées		149 588,00 €
Total Dépenses d'Investissement		165 669,40 €

Totaux Dépenses	231 071,06 €
------------------------	---------------------

Recettes

Fonctionnement		BP 2021
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 228,66 €
7062	Redevances assain non collectif	59 950,00 €
7088	Autres produits activités annexes (frais de gestion)	2 500,00 €
Total Chap 70 Ventes de prod Prest de Serv		62 450,00 €
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs (réimputation)	723,00 €
Total Chap 77 Produits exceptionnels		723,00 €
Total Recettes de Fonctionnement		65 401,66 €

Recettes

Investissement		BP 2021
021	Virement de la section Fonct	622,43 €
10222	FCTVA	132,23 €
Total Chap 10 Apports Dotations et Réserves		132,23 €
45811	Dépenses Réhab Mareuil sur Ouroq	108,00 €
45821	Recettes Réhab Mareuil sur Ouroq	583,54 €
45822	Recettes études réhab groupées Valois	13 500,00 €
45824	Recettes Réhab Etavigny	67 070,20 €
45825	Recettes Réhab Bouillancy	82 902,00 €
Total Chap 45 Comptabilité Dist. Rattachées		164 163,74 €
281562	Amortissement matériel	751,00 €
Total Chap 040 Op d'ordre transfert entre sections		751,00 €
Total Recettes d'Investissement		165 669,40 €

Totaux Recettes	231 071,06 €
------------------------	---------------------

----- BUDGET ANNEXE 2021 DE LA PEPINIERE D'ENTREPRISES

Créée en 2000, l'EVE, pépinière d'entreprises du Valois, se trouve au sein du centre d'affaires EGB à Le Plessis-Belleville. Gérée à 100 % par la CCPV depuis 2016. La convention décennale signée avec EGB et renégociée en janvier 2020 met à disposition 4 bureaux équipés sur un plateau d'environ 260 m2 avec des services et options fournis.

La pépinière propose des locaux, des équipements et des services partagés permettant une réduction de charges aux jeunes entreprises ainsi qu'un accompagnement durant le développement de leur activité.

En 2020, quatre entreprises ont occupé les bureaux de la pépinière.

Nom de l'entreprise	Activité
PREST AND	Prestations de service dans l'évènementiel privé ou public (arrivée en 2020)
PROJET i	Courtage en prêts et assurances (arrivée en 2020)
EASY ROAD	Commerce de voiture et accessoires (arrivée en 2018)
ABC LOG	Commerce de gros (interentreprises) non spécialisé

Ces dernières années le nombre de demande d'installation au sein de la pépinière EVE a fortement diminué. Cela s'explique notamment par le fait que l'accès au numérique est devenu simple et peu coûteux depuis chez soi. C'est pourquoi, le nombre de bureaux a diminué à partir du 1^{er} janvier 2020. (4 bureaux contre 14 auparavant), tout en maintenant un espace de restauration et une salle de réunion. Ce service reste un avantage pour les créateurs d'entreprises qui souhaitent s'insérer dans un espace professionnel et pour ceux qui souhaitent sécuriser leur création. La salle de réunion quant à elle, peut être louée ponctuellement par des créateurs d'entreprises de moins de 4 ans.

Concernant nos pépins, au 1^{er} janvier 2020, il ne restait plus que 2 pépins, les 6 autres arrivant au terme de leur convention. Cependant, sur ces 6 entreprises sortantes, 5 sont restées au sein d'EGB.

Enfin, malgré la crise du Covid, le service a réussi à remplir l'ensemble des bureaux, notamment grâce à notre promotion sur le territoire (Bonjour Valois, site internet etc.), puisque ces 3 nouvelles entreprises concernent des créations de projets endogènes.

Le budget Annexe pour l'année 2021 est le suivant :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
60623	Alimentation	100,00	002	Solde d'excédent de fonctionnement reporté	1 810,16
60632	Fourniture de petits équipements	3 000,00	7083	Locations diverses	9 300,00
6132	Locations immobilières	21 000,00	70878	Remboursement de frais par d'autres redevables	450,00
6156	Maintenance	125,00	Total Chap 70 Produits des services du dom. et ventes diverses		9 750,00
6182	Documentation générale et technique	100,00	74751	Subvention d'équilibre versée par le Budget Général de la CCPV	21 665,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	Total Chap 74 Subvention d'exploitation		21 665,00
6262	Frais de télécommunications	1 920,00			
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 200,00			
62871	Rbt frais à la Col de rattachement	500,00			
Total Chap 011 Charges de gestion courante		29 145,00			
6542	Créances éteintes	1 310,00			
Total Chap 65 Autres opérations de gestion		1 310,00			
6811	Dotations aux amortissements	1 000,00			
Total Chap 042 Opérations ordre transfert sections		1 000,00			
023	Virement à la section d'Investissement	1 770,16			
Total Dépenses de Fonctionnement		33 225,16	Total Recettes de Fonctionnement		33 225,16

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
001	Solde d'exécution d'investissement repor	1 810,16	28184	Amortissements Mobilier	300,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 900,00	28188	Amortissements des autres immos corporelles	700,00
Total Chap 16 Emprunts et dettes assimilées		3 900,00	Total Chap 040 Opération ordre transfert sections		1 000,00
			165	Dépôts et cautionnements à reverser	2 940,00
			Total Chap 16 Emprunts et dettes assimilées		2 940,00
			021	Virement de la section de Fonctionnement	1 770,16
Total Dépenses d'Investissement		5 710,16	Total Recettes d'Investissement		5 710,16

Les dépenses de fonctionnement correspondent à :

- De l'alimentation pour 100 €, (galette des rois pépinière EVE + BIL)
- Des fournitures de petits équipements pour 3 000 €,
- La location des 4 bureaux au centre EGB (5230 € HT par trimestre) soit un total de 21 000 € pour l'année,
- La maintenance des extincteurs pour 125 €,
- La documentation générale et technique pour 100 €,
- Des annonces et insertions pour 1 200 € pour promouvoir et commercialiser la Pépinière,
- Les frais de télécommunications pour 1 920 € refacturés aux pépins en fonction de leur consommation.,
- Les frais de nettoyage des locaux pour 1 200 €,
- L'assurance pour 500 €,
- Les amortissements des immobilisations pour 1 000 €,
- La comptabilisation en créances éteintes de loyers non recouverts en 2016 suite à la liquidation judiciaire d'un pépin pour 1 310 €.

Les recettes de fonctionnement comprennent :

- les loyers des pépins soit 9 300 €, ce qui correspond à 4 bureaux occupés,
- le remboursement des frais de télécommunications refacturés aux pépins pour 450 €,
- la subvention d'équilibre de la CCPV à hauteur de 21 665 €.

La section d'investissement comptabilise uniquement la gestion des cautions des pépins (dépôt et restitution) et les écritures d'amortissements.

BUDGET ANNEXE 2021 DU BÂTIMENT INDUSTRIEL LOCATIF

Le BIL est une pépinière d'entreprises destinée aux TPE récemment créées et aux artisans qui lancent leur activité.

Situé sur la zone industrielle de Crépy-en-Valois (rue Gustave Eiffel), le BIL dispose de sept cellules de 150 m² chacune qui sont proposées à la location pour un prix modéré. Le but : permettre aux jeunes entreprises locataires du BIL de se lancer en minimisant la prise de risque financière. En 2020, toutes les cellules étaient occupées soit un taux d'occupation de 100 %.

Entreprise	Type d'activités
3G - Malpart Pub	Publicité
S3A Afrique	Distribution d'ingrédients et de matériel pour la transformation de la viande et du poisson en Afrique
EBO	Complément alimentaire naturel
Etabl. « Danse & Musique en Valois »	Etablissement public
Outil en Mains	Association
FERMETURES VALOIS	Menuiserie
SHATEL	Import-export d'équipements de télécommunication

Pour rappel, « Danse & Musique en Valois » et l'outil en main sont deux organismes à qui la CCPV met à disposition gratuitement les locaux.

Le Budget Primitif 2021 se décompose ainsi :

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
		Montant			Montant
023	Virement à la section Invest	13 074,05	002	Résultat de fonctionnement reporté	114 947,67
60632	Fournitures d'entretien et petits équip	500,00	70878	Rbt de frais par d'autres redevables (TEOM)	1 300,00
615221	Entretien bâtiments publics	9 700,00	Chap 70 Produits des services		1 300,00
6231	Annonces et insertions	590,00	752	Redevances des immeubles (5 locataires)	48 000,00
62871	Rbt de frais à coll de rattachement (Assurance)	1 500,00	Chap 75 Autres produits de gestion courante		48 000,00
62875	Rbt de frais aux communes membres (Taxe foncière)	10 500,00			
Chap 011 Charges de gestion courante		22 790,00			
Total dépenses de Fonctionnement		35 864,05	Total recettes de Fonctionnement		164 247,67

Investissement					
Dépenses			Recettes		
		Montant			Montant
001	Solde d'exécution de la section invest reporté	13 074,05	021	Virement de la section de Fonct	13 074,05
165	Dépôts et cautionnements reçus	8 000,00	165	Dépôts et cautionnements à reverser	8 000,00
Chap 16 Emprunts et dettes assimilées		8 000,00	Chap 16 Emprunts et dettes assimilées		8 000,00
Total dépenses d'Investissement		21 074,05	Total recettes d'Investissement		21 074,05

DEPENSES TOTALES	56 938,10	RECETTES TOTALES	185 321,72
-------------------------	------------------	-------------------------	-------------------

Excédent prévisionnel 2021	128 383,62
-----------------------------------	-------------------

Les recettes de fonctionnement à percevoir en 2021 correspondent à 48 000 € de loyers (avec 5 locataires) et 1 300 € de remboursement de la TEOM par les locataires.

Les dépenses de fonctionnement comprennent :

- 500 € de fournitures de petit équipement,
- 9 700 € d'entretien du bâtiment à savoir 2 700 € pour le nettoyage de la façade et 5 000 € pour la mise aux normes électriques,
- 590 € de frais d'annonces et insertions,
- 1 500 € d'assurance du bâtiment,
- 10 500 € de taxe foncière.

La section d'investissement comprend uniquement les mouvements (dépôt et restitution) des dépôts de garantie versés par les locataires.

BUDGET ANNEXE 2021 DE LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTEUIL LE HAUDOIN

Ce budget annexe est un budget en compte de stock. Il concerne l'opération Alinéa dont les travaux ont été réalisés entre 2016 et 2017. Dans l'attente du Décompte Général et Définitif de la SAO nous sommes dans l'obligation de maintenir ce budget ouvert. Il sera clôturé dès réception de ce document.

Le Budget 2021 se décompose ainsi :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
605	Achat de Mat équip et Trav	80 568,55	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	630 999,69
Total Chap 011 Charges de gestion courante		80 568,55	Total Chap 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		630 999,69
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	550 431,14			
Total Chap 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		550 431,14			
Total Dépenses de Fonctionnement		630 999,69	Total Recettes de Fonctionnement		630 999,69

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
3555	Terrains aménagés	630 999,69	168758	Autres dettes des autres groupements	165 232,72
Total Chap 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		630 999,69	Total Chap 16 Emprunts et dettes assimilées		165 232,72
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	84 664,17	3555	Terrains aménagés	550 431,14
Total Dépenses d'Investissement		715 663,86	Total Chap 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		550 431,14
Total Dépenses d'Investissement		715 663,86	Total Recettes d'Investissement		715 663,86

TOTAUX DEPENSES	1 346 663,55	TOTAUX RECETTES	1 346 663,55
------------------------	---------------------	------------------------	---------------------

L'année 2020 s'est clôturée avec un déficit d'investissement de 84 664,17 € sachant qu'il reste à percevoir 109 080 € de subvention.

Par prudence dans l'attente du DGD de la SAO nous reportons le solde des crédits restants au 31/12/2020 sur l'enveloppe initiale des travaux.

BUDGET ANNEXE 2021 DE LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE SILLY-PLESSIS

La CCPV a conclu le 14/05/2020 un contrat de concession d'aménagement avec la Société d'Aménagement de l'Oise pour la ZAE de Silly-Le-Long/Le Plessis Belleville.

Ce contrat prévoit le portage du foncier par la SAO. Cette concession ne comprend pas de participation de la CCPV, le bilan prévisionnel prévoyant une opération équilibrée. En cas de boni d'opération, ce dernier sera reversé à la collectivité.

Le Budget annexe 2021 comprend 50 000 € au titre de provisions afin d'éviter des blocages en cas de nécessité d'intervention de la collectivité sur le déroulement de l'opération.

Il est proposé le budget annexe 2021 suivant :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses		Montant	Recettes		Montant
605	Achat de matériel, équipements et travaux	50 000,00	7015	Ventes de terrains aménagés	50 000,00
Total Chap 011 Charges de gestion courante		50 000,00	Total Chap 70 Produits des services du domaine et ventes		50 000,00
Total Dépenses de Fonctionnement		50 000,00	Total Recettes de Fonctionnement		50 000,00

INVESTISSEMENT					
Dépenses		Montant	Recettes		Montant
Total Dépenses d'Investissement		-	Total Recettes d'Investissement		-

TOTAUX DEPENSES	50 000,00	TOTAUX RECETTES	50 000,00
------------------------	------------------	------------------------	------------------

BUDGET ANNEXE 2021 DE LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE CREPY EN VALOIS

Les dépenses et recettes liées à la ZA de Crépy en Valois sont retracées dans un budget annexe voté par la Communauté de Communes et géré en compte de stock.

Le Budget Primitif 2021 se décompose ainsi :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Article	Libellé	BP 2021	Article	Libellé	BP 2021
605	Achat de matériel, équipements et travaux	1 170 102,30	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	1 262 875,00
Total Chap 011 Charges de gestion courante		1 170 102,30	Total Chap 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 262 875,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	1 219 687,70	7015	Ventes de terrains aménagés	1 134 000,00
Total Chap 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 219 687,70	Total Chap 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses		1 134 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 085,00	791	Transfert de charges de gestion courante	7 085,00
Total Chap 66 Charges financières		7 085,00	Total Chap 043 Op d'ordre dans la section de fonctionnement		7 085,00
608	Frais accessoires sur terrains	7 085,00			
Total Chap 043 Op d'ordre dans la section de fonctionnement		7 085,00			
Total Dépenses		2 403 960,00	Total Recettes		2 403 960,00

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Article	Libellé	BP 2021	Article	Libellé	BP 2021
3555	Terrains aménagés	1 262 875,00	168758	Autres dettes des autres groupements	640 000,00
Total Chap 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 262 875,00	Total Chap 16 Emprunts et dettes assimilés		640 000,00
1641	Emprunts en Euros	900 000,00	3555	Terrains aménagés	1 219 687,70
Total Chap 16 Emprunts et dettes assimilés		900 000,00	Total Chap 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 219 687,70
			001	Solde d'exécution de la section d'investissement	303 187,30
Total Dépenses		2 162 875,00	Total Recettes		2 162 875,00

Ce budget annexe concerne l'implantation de l'entreprise Kubota et l'extension de la Zone Commerciale à Crépy en Valois.

Pour rappel, la société Kubota a acheté 298 593 m² à Crépy-en-Valois, afin d'y installer un centre de recherche et développement Europe, en machinisme agricole.

Pour information, la piste d'essai vient d'être terminée et le bâtiment technique destiné aux bancs d'essais devrait être fini pour fin mars. Kubota espère utiliser de façon opérationnelle ces 2 éléments fin avril.

En parallèle, dans le cadre de ses nouvelles compétences issues de la loi Notre sur les zones d'activités, la Communauté de Communes a acheté concomitamment à l'entreprise Kubota :

- ✚ 2 479 m² de la parcelle ZH 37, afin de réaliser une voirie permettant la jonction entre les impasses Blaise Pascal et André-Marie Ampère,
- ✚ 10 281m² de la parcelle AS 112p et 9 608 m² de la parcelle AS 113p, destinées à l'extension de la zone commerciale en cours d'achèvement, ainsi qu'à la création d'une voirie de desserte.

En ce qui concerne la voirie reliant les impasses, cette dernière a été mise en service en décembre 2020.

Concernant l'extension de la zone commerciale, les travaux d'aménagement sont réalisés par l'intermédiaire de la SA Oise, assistance à maîtrise d'ouvrage (Convention approuvée par la délibération n° 2018/68 du 21/06/2018). Le cabinet Aréas/terres et paysages a été retenu pour la maîtrise d'œuvre.

A ce jour, les études géotechniques et la mission d'avant-projet sont terminées. Le marché d'appel d'offre des travaux vient d'être lancé et sera attribué fin mars. Les travaux débuteront en mai 2021 pour une période d'environ 7 mois.

La société Holfidis avec qui la CCPV a signé une promesse de vente le 15 décembre 2020, se chargera ensuite de l'aménagement et de la commercialisation des surfaces commerciales.

Le coût d'acquisition du foncier, le coût d'aménagement de la zone, et les frais d'emprunt rendus nécessaires pour financer l'opération, seront couverts par la revente du terrain aménagé à Holfidis.

L'opération est donc équilibrée.